



## EDITORIAL

# La qualité plutôt que les coûts

**La population suisse attribue régulièrement à son système de santé d'excellentes notes. L'accès à des spécialistes hautement qualifiés est assuré pour toutes et tous en Suisse. Tant pour les soins de premier recours que pour la médecine de pointe extrêmement spécialisée, les spécialistes ont pour but d'apporter une qualité et un accompagnement parfaits aux patientes et aux patients. La population comprend très bien que cela n'est pas possible sans y mettre les moyens. Elle le comprend même manifestement mieux que l'administration, les assureurs et les politiques.**

Régulièrement, on mélange l'évolution des coûts et celle des primes, on parle également d'une explosion des coûts. Mais si l'on considère les faits, l'augmentation annuelle des coûts dans le domaine de l'AOS est inférieure à 3%. Et 3%, ce serait la limite d'intervention pour les objectifs de coûts du Conseil fédéral.

Personne ne conteste que les primes représentent une charge pour certaines catégories de la population. Mais il s'agit là d'un problème de répartition

pour lequel il existe certainement des solutions politiques. Des initiatives correspondantes sont en cours de discussion. À ce propos : Le Centre (anciennement PDC) a déposé l'initiative pour un frein aux coûts comme action de campagne. Cependant, on ne peut malheureusement pas débattre de la réflexion précise des initiants avec eux, car personne, que cela soit au sein du parti ou du comité d'initiative, ne s'est déclaré disponible. Dommage.

mfe - Médecins de famille et de l'enfance Suisse a toujours défendu l'approche selon laquelle la base de notre système de santé doit être le travail pour le patient ou la patiente, en fonction de ses besoins et des réalités médicales, et que la qualité doit être déterminante. Le fait que les coûts doivent prendre le pas sur ce raisonnement, comme le prévoit l'initiative pour un frein aux coûts, et que nous ne sachions plus quelles prestations nous pouvons encore fournir, menace la sécurité des patients et patientes.

Sans parler de l'intense charge administrative pour la Confédération et les cantons, ainsi que du défaut de savoir-faire à tous les échelons. D'ailleurs, la qualité a de nombreuses facettes que ni la loi, ni les ordonnances ne peuvent prendre en compte. On ne peut pas diriger l'innovation. Le nivellement par le bas est une conséquence inéluctable d'une telle approche.

*Autor: Philippe Luchsinger, Président*